



Code de conduite du Groupe GVB

Le code de conduite donne à nos collaboratrices et collaborateurs des indications fiables pour agir de manière responsable.

Chers collaborateurs et collaboratrices du Groupe GVB,

Nous sommes fiers de la réussite qui a accompagné nos plus de 200 ans d'existence. Ensemble, nous voulons poursuivre sur cette voie et façonner notre futur, tout en restant conscients de la responsabilité sociale, économique et écologique que nous avons à assumer vis-à-vis de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de l'environnement.

Et pour ce faire, nous axons notre comportement sur des principes éthiques, légaux et écologiques. Notre code de conduite décrit les implications de ces principes sur notre pratique professionnelle quotidienne.

Agir de manière responsable signifie entre autres examiner, analyser et au besoin adapter nos agissements en fonction de nouvelles circonstances. Dans ce cadre, il peut parfois arriver que nous soyons confrontés à des défis qui rendent le choix de la bonne décision difficile. C'est dans ces situations que le code de conduite nous donne des indications fiables. Celui-ci se base sur la ligne directrice du Groupe GVB et nous aide à mettre en pratique notre vision 2030, à savoir : nous sommes le partenaire évident pour la sécurité et l'assurance des bâtiments.



Reto Heiz
Président du conseil d'administration



Stefan Dürig
Président de la direction

Notre comportement

Nous connaissons notre responsabilité sociale, économique et écologique, et orientons nos actions dans ce sens. Conscients de cette responsabilité, nous prenons nos décisions en connaissance de cause et en faisant preuve de prévoyance.

Nous traitons toutes les personnes avec respect et de la même manière. Adopter une communication ouverte, claire et compréhensible est pour nous une évidence. Nous attachons une grande importance à l'honnêteté et informons de façon transparente. Grâce à cette attitude, nous sommes perçus comme un partenaire fiable. Et nous en sommes fiers.

Nous savons que nous pouvons être associés au Groupe GVB même dans le cadre privé et nous en tenons compte. Il peut aussi arriver qu'il y ait un conflit entre nos intérêts personnels et ceux du Groupe GVB. C'est pourquoi nous exposons d'éventuels conflits d'intérêts de façon anticipée.

L'environnement de travail du Groupe GVB est diversifié et exigeant. Il est donc d'autant plus important que nous respections le cadre juridique en vigueur. Les dispositions légales et réglementaires ainsi que les directives internes sont pour nous strictement contraignantes et constituent la base de nos actions.

**Nous sommes honnêtes,
fiables et responsables.**

Notre clientèle

Nous nous préoccupons de nos clientes et clients sur le long terme. Notre but est de leur procurer de la sécurité et d'être là pour eux quand ils en ont besoin. Avec nous, notre clientèle sait qu'elle peut s'appuyer sur un partenaire fiable.

Parce que nous proposons des produits utiles et des services facilement accessibles, nous jouissons auprès de notre clientèle d'un solide capital confiance. Et pour faire honneur à cette confiance et la renforcer encore à l'avenir, nous améliorons constamment nos produits et services, en veillant toujours à nous concentrer sur les besoins et souhaits de notre clientèle.

Nous sommes un partenaire solide
et digne de confiance pour notre clientèle.



Notre responsabilité en tant qu'employeur

En notre qualité de supérieures et supérieurs hiérarchiques, nous traitons tous nos collaborateurs et collaboratrices avec le même respect et leur témoignons l'estime que nous attendrions si nous étions à leur place. Nous stimulons nos collaboratrices et collaborateurs en fonction de leur potentiel et de leur performance.

Nous ne tolérons aucune exclusion, aucune discrimination, ni aucun comportement raciste, sexiste ou portant atteinte à la dignité de la personne, que ce soit à l'interne ou à l'externe. Nous condamnons fermement le harcèlement personnel ou sexuel au sein de notre entreprise.

Nous respectons les dispositions relevant du droit du travail et offrons des conditions de travail progressistes. Nous encourageons un mode de vie sain. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent participer à l'organisation du travail par le biais de la commission du personnel et de notre processus de gestion des idées.

Nous nous traitons mutuellement de manière respectueuse, inclusive et attentive.



Nous travaillons avec honnêteté
et minutie, en respectant les lois.

Nos opérations financières

Dans l'établissement de nos comptes et la présentation de nos rapports, nous veillons à assurer l'exhaustivité des informations et agissons toujours avec honnêteté et transparence. Nous gérons l'entreprise dans le respect des lois et des règlements. Nous ne tolérons aucun comportement frauduleux.

Nous observons strictement les obligations légales en matière de prévention du blanchiment d'argent. Nous ne nous laissons pas convaincre d'agir à des fins illicites et procédons avec la plus grande vigilance.

Notre gestion des informations

Nous traitons avec la confidentialité requise toutes les données de notre clientèle, de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que de nos partenaires commerciaux. Lorsque nous traitons des données commerciales, nous le faisons consciencieusement et exclusivement à des fins commerciales. Ce faisant, nous respectons en tout temps le cadre légal et agissons en conformité avec les directives internes.

Nous ne faisons pas usage d'informations d'initiés et ne transmettons pas de telles informations à autrui. Par informations d'initiés, nous entendons des informations non accessibles au public pouvant influencer le cours des titres d'une entreprise, par exemple des offres de rachat, des succès dans la recherche, des augmentations de gain inattendues ou de gros mandats.

Nous sommes discrets et consciencieux.



Nos actions en tant qu'actrices et acteurs de la vie économique

Nous prônons une concurrence équitable et renonçons à tout ce qui pourrait mettre celle-ci en péril. Nous respectons scrupuleusement les règles de droit et ne tolérons aucun accord avec d'autres entreprises susceptible de restreindre la concurrence.

Nous refusons catégoriquement toute forme de corruption : en respectant systématiquement les règles de droit et les directives internes en vigueur, nous ne laissons aucune place aux avantages illicites. Nous rejetons formellement tout avantage nous étant proposé qui pourrait influencer sur certaines décisions. De même, nous n'accordons pas de cadeaux ou autres avantages à des décideurs publics ou privés.

Nous respectons les dispositions légales dictées par les marchés publics. Lors de l'attribution de mandats, nous négocions sur un pied d'égalité avec tous les fournisseurs et fournisseuses et suivons des procédures transparentes.

Nous menons nos affaires de manière équitable, intègre et transparente.



Nos actions sont durables, novatrices et fondées sur les connaissances.

Nos actions écologiques

Nous soutenons les activités scientifiques en vue de promouvoir les progrès techniques durables. De plus, nous promovons des études visant à limiter les impacts de nos agissements sur l'environnement.

Nous nous efforçons constamment de ménager autant que possible les ressources. Pour ce faire, nous misons sur des technologies écologiquement judicieuses.

Notre responsabilité

Nous sommes tous responsables de la mise en œuvre du code de conduite. Chacune et chacun d'entre nous doit respecter le code de conduite et prendre ses décisions en fonction des principes prônés par celui-ci. Les supérieures et supérieurs hiérarchiques montrent l'exemple, soutiennent leurs collaboratrices et collaborateurs dans la mise en pratique du code et sont les interlocutrices et interlocuteurs privilégiés pour répondre à leurs questions. Pour les décisions légalement ou éthiquement difficiles, le service juridique est à disposition pour prodiguer ses conseils.

Nous assumons tous la responsabilité de nos actions et les conséquences en cas de violations du code de conduite. Le cas échéant, les sanctions dépendent de l'étendue de la violation et des circonstances concrètes.

Assumer sa responsabilité implique aussi de dénoncer les violations du code de conduite ou de signaler les indications d'abus (whistleblowing). Ces dénonciations et signalements peuvent se faire soit directement auprès de la supérieure directe ou du supérieur direct, soit auprès de notre service de whistleblowing interne (whistleblowing@gvb.ch), soit auprès de notre service de whistleblowing externe. Le service de whistleblowing externe est géré par Rita Casutt (rita.casutt@t-r.ch) et Beat Nydegger (beat.nydegger@t-r.ch) de T + R SA. Si la supérieure directe ou le supérieur direct est soupçonné d'avoir commis une violation du code, il est possible de s'adresser au niveau hiérarchique suivant. Les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les supérieures et supérieurs hiérarchiques qui ont une demande personnelle peuvent s'adresser en tout temps et de manière confidentielle, quelle que soit la question à traiter, à la division Ressources humaines (hr@gvb.ch).

Les collaboratrices et collaborateurs qui signalent en toute bonne foi des abus effectifs ou présumés sont protégés. Ils n'ont à craindre aucune forme de préjudice, les signalements étant traités de manière anonyme.

Chacune et chacun est responsable.

